



**Terminale technologique**  
**Programme 2020**

**Histoire / Thème 1 : Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale**

**Chapitre 1 : L'affirmation des totalitarismes et la guerre**



**LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE  
TOUS LES ÉLÈVES**

Christophe Delgado, professeur au lycée Louis de Foix à Bayonne

Chapitre 1 : L'affirmation des totalitarismes et la guerre.

**Instructions officielles :**

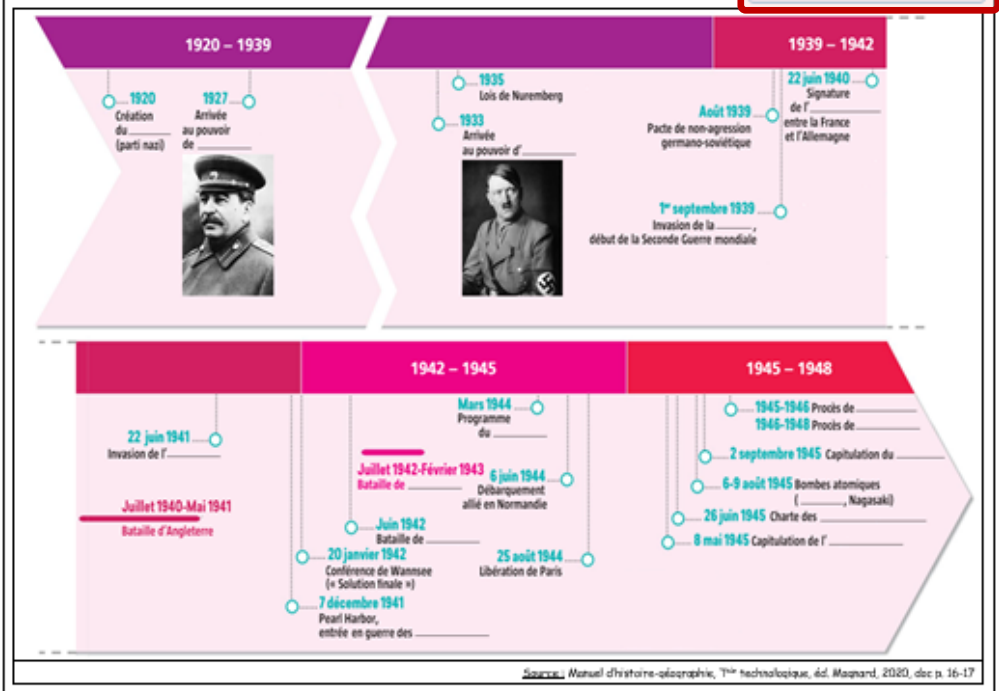
Mise en œuvre	Notions
Ce thème vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires et leurs effets ainsi que l'étendue et la violence du conflit mondial, à analyser le processus menant au génocide des Juifs d'Europe et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les totalitarismes : le cas de l'URSS ; le cas de l'Allemagne (idéologies, violences et résistances) ;</li> <li>- les protagonistes et principaux théâtres d'opération de la Seconde Guerre mondiale, à l'échelle européenne et mondiale ;</li> <li>- les crimes de guerre, violences et crimes de masse, les génocides des Juifs et des Tsiganes ;</li> <li>- la France dans la guerre : le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance ;</li> <li>- les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Totalitarisme.</li> <li>- Génocide.</li> <li>- Crime contre l'humanité.</li> <li>- Collaboration.</li> <li>- Résistance.</li> </ul>

**Capacités et méthodes :**

- Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques.
- Mettre un événement ou une figure en perspective.
- Utiliser une approche historique pour construire une argumentation.

Introduction.

1) Complétez la frise chronologique au fur et à mesure de l'avancée du cours.



Comment les régimes totalitaires ont-ils conduit à la violence extrême de la Seconde Guerre mondiale ?

Les objectifs et les capacités travaillées sont annoncés en début de chapitre. Ils sont ensuite renotés au fur et à mesure de la leçon, dans les différentes parties

Le QR code est fabriqué à l'aide de « Digicode » de [ladigitale.dev](http://ladigitale.dev)



Pour accéder à un [tutoriel](#), scannez le QR code ou cliquez sur l'url ci-dessous :



[https://www.pearltees.com/hg\\_delgado/tutoriels/id59442914/item480219087](https://www.pearltees.com/hg_delgado/tutoriels/id59442914/item480219087)

Le QR code (toujours accompagné d'un lien url) permet aux élèves d'accéder directement à l'activité LearningApps.

Le QR code contient, le plus souvent, une image au centre pour visualiser son contenu. C'est un repère visuel.

Si l'élève travaille avec le cours en version imprimée (distribuée en classe), il utilisera plus facilement le QR code. S'il utilise le cours téléchargé depuis l'ENT, il utilisera plus aisément le lien url.

Un **pictogramme** annonce la **capacité travaillée**.

Les symboles, très visuels, sont de repères pour les élèves.

Le **parcours 1** est proposé en bonus.

Il consiste à réaliser une vidéo à l'aide de Photospeak.

Photospeak est une application pour faire parler des images de personnages.

L'objectif est de travailler l'oral.

Les élèves doivent écrire leur discours, travailler le débit et

l'intonation. Ils doivent aussi se chronométrer.

L'usage de cette application permet à l'élève de travailler l'oral de manière désinhibée derrière son écran.

## I. Les totalitarismes en URSS et en Allemagne.

Objectif : nommer les points communs et les spécificités des totalitarismes stalinien et nazi.

**Capacité travaillée :**  
Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques.

Doc 1 : Affiche du 17<sup>ème</sup> Congrès du Parti Communiste, 1934.



Source : Manuel d'histoire-géographie, 1<sup>ère</sup> technologique, éd. Nathan technique, 2020, doc 2, p. 16.

Doc 2 : « Das Dritte Reich (Le III<sup>ème</sup> Reich) », Gerd ARNTZ, 1936.



Source : <https://gerd-arntz.org/verke/72/>

2) **Parcours 1 :** en bonus.  
Avec l'application **Photospeak**, réalisez une vidéo présentant « le totalitarisme stalinien » en utilisant comme personnage **Joseph Staline** puis « le totalitarisme nazi » en utilisant comme personnage **Adolf Hitler**.

Pour accéder au tutoriel de Photospeak, flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous :

[https://www.bur-trava.com/fr\\_de/aido/tutoriel/1259442914/?utm=80218078](https://www.bur-trava.com/fr_de/aido/tutoriel/1259442914/?utm=80218078)

Pour envoyer le fichier de votre vidéo (renommé avec votre nom et votre classe) à l'adresse [chphotospeak@lepadre.com](mailto:chphotospeak@lepadre.com), flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://www.grafichiers.com/fr/>

Carte des régimes politiques en 1939

<https://numa-ni.net/978221-0762-2701-3-ht5-hatch-0/>

Les **objectifs et capacités travaillées** sont annoncés en début de chapitre puis dans la leçon par des logos distincts.

Un **QR code** est proposé aux élèves pour accéder à un **tutoriel**.

Des consignes sont données pour le retour du bonus. Le **QR code** permet un lien direct **vers le site**.

## I. Les totalitarismes en URSS et en Allemagne.

Objectif : montrer les points communs et les spécificités des totalitarismes stalinien et nazi.



Capacité travaillée :

Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques.

Doc 1 : Affiche du 17<sup>ème</sup> Congrès du Parti Communiste, 1934.

Doc 2 : « Das Dritte Reich (Le III<sup>ème</sup> Reich) », Gerd ARNTZ, 1936.



<https://view.genial.ly/51450c7d4fd63cd8bafce56e/interactive-content-totalitarisme-stalinien>



<https://view.genial.ly/51453c49779b77d0d92836e99/interactive-content-totalitarisme-nazi>



Source : Manuel d'histoire-géographie, 1<sup>ère</sup> technologique, éd. Nathan technique, 2020, doc 2 p. 58



Source : <http://gerdartz.org/verde/72/>

Des QR code sont proposés aux élèves pour accéder aux activités présentées dans des Genial.ly.

Le **parcours 2** permet de travailler l'écrit. Après avoir compléter un tableau (page 3), les élèves doivent rédiger un paragraphe (page 4) présentant les totalitarismes en URSS et en Allemagne dans les années 1930.

2) **Parcours 1** : en bonus.

Avec l'application **Photospeak**, réalisez une vidéo présentant « le totalitarisme stalinien » en utilisant comme personnage **Joseph Staline** puis « le totalitarisme nazi » en utilisant comme personnage **Adolf Hitler**.



Pour accéder au tutorial de Photospeak, flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=de3ado/tu-toriek1c59442914/sem490218078>



Carte des régimes politiques en 1939



Pour envoyer le fichier de votre vidéo (renommé avec votre nom et votre classe) à l'adresse [ch-photospeak@laposte.fr](mailto:ch-photospeak@laposte.fr), flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://www.grosfichiers.com/fr/>





<https://www.esr.fr/978221-01337h3/moz/07682241978-3-his-histech-0/>

2) **Parcours 2** :

À l'aide des documents, complétez le tableau ci-dessous pour caractériser les totalitarismes stalinien et nazi.

Un QR code permet d'accéder à une **carte animée** (du manuel Magnard) pour localiser et contextualiser.

I. En arrivant légalement au pouvoir, Staline et Hitler ..		
Le contrôle de la vie politique.	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	    <p>Un chef tout puissant.</p> <p>Date et lieu.</p> <p>Un parti unique.</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
II. ... fondent des régimes totalitaires ..		
Le contrôle de la vie sociale et économique.	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>Culte de la personnalité.</p> <p>Armée.</p> <p>Police politique.</p> <p>Terror.</p> <p>Opposants arrêtés.</p> <p>Contrôle des médias.</p> <p>Société encadrée.</p> <p>Camp d'internement et de travaux forcés.</p> <p>Economie au service de l'idéologie.</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
III. ... reposant sur des idéologies différentes.		
Idéologie.	<p><u>Communiste :</u></p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p><u>Nazie :</u></p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

Points communs

Différences

Un pictogramme annonce la possibilité d'accéder et même de télécharger une **fiche méthode**, soit en scannant le QR code ou soit en cliquant sur l'url.



Fiche méthode : « Rédiger un paragraphe ».

[https://www.pearltrees.com/hq\\_delgado/fiches-methode/id59458340/item480119763](https://www.pearltrees.com/hq_delgado/fiches-methode/id59458340/item480119763)

2) Proposez une définition de « **Totalitarisme** ».

- c'est



Capacité travaillée :

Utiliser une approche historique pour construire une argumentation.

3) Rédigez un paragraphe  individuellement ou  collaborativement répondant à la question :

Justifiez l'affirmation suivante : « **Les totalitarismes stalinien et nazi apparaissent dans les années 1930** ».

Créez de 2018... Pour vous aider, scannez le QR code avec l'application Mirage Make

Flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous : <https://lyceconnecte.fr/>

Puis cliquez sur « Documents » « Documents partagés », « Terminale technologique », « Hist\_TI\_Chap1\_ L'affirmation des totalitarismes et la guerre » et enfin sur « Paragraphe\_ Les totalitarismes ».

La connexion sera accessible dans « Moodle » de l'ENT lycéconnecté.

Introduction		
Développement		
Conclusion		

4) Repérez les éléments de réponse correspondant à la première partie de la leçon puis commencez à compléter la conclusion.






La **rédaction du paragraphe** est proposée de manière individuelle ou collective.

Le choix appartient au professeur. Cependant, le choix peut également être donné aux élèves. Ils cochent alors la case correspondante.

**Capacité travaillée :**  
 Utiliser une approche historique pour construire une argumentation.

3) Rédigez un paragraphe  individuellement ou  collaborativement répondant à la question :  
 Justifiez l'affirmation suivante : « Les totalitarismes stalinien et nazi apparaissent dans les années 1930 ».

 Flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous : <https://lyceconnecte.fr/>  
 Puis cliquez sur « Documents » « Documents partagés », « Terminale technologique », « Hist\_T1\_Chap1\_ L'affirmation des totalitarismes et la guerre » et enfin sur « Paragraphe\_ Les totalitarismes ».  
 La connexion sera accessible dans « Moodle » de l'ENT lycéconnecté.

Introduction



L'écriture collective peut se faire, en classe ou à la maison, sur un Pad de l'ENT. Elle peut aussi se commencer en classe et se finir à la maison.

Le QR code amène les élèves vers l'ENT puis la description les guide vers le document collaboratif.

Si le travail d'écriture se fait en classe de manière collective, un document (voir ci-dessous) redonnant la consigne est distribué. Les élèves y notent leurs noms et y précisent s'ils ont utilisé ou pas le « coup de pouce » en cochant la case.


**Groupe : guidé**

Réaliser un paragraphe dans « Document » de l'ENT.

 **Utilisation du**  
 **coup de pouce (paragraphe)**

Noms du groupe :

- 
- 
- 
- 



ONLYOFFICE Fichier Modules complémentaires Paragraphe élève\_G1\_Hist\_T1\_Chap1\_ Les totalitarismes stalinien et nazi.doc







**Groupe 1 : guidé**  
 Noms du groupe :  
 .  
 .  
 .

3) Rédigez un paragraphe de manière collaborative répondant à la question :  
 Justifiez l'affirmation suivante : « Les totalitarismes stalinien et nazi apparaissent dans les années 1930 ».

Introduction

Développement

Conclusion



### Capacité travaillée :

Utiliser une approche historique pour construire une argumentation.

3) Rédigez un paragraphe  individuellement ou  collaborativement répondant à la question :

Justifiez l'affirmation suivante : « **Les totalitarismes stalinien et nazi apparaissent dans les années 1930** ».

👍 Coup de 2008... Pour vous aider, scannez le QR code avec l'application **Mirage Make** MM

Flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous :  
<https://lyceconnecte.fr/>  
Puis cliquez sur « Documents » « Documents partagés », « Terminale technologique », « Hist\_T1\_Chap1\_ L'affirmation des totalitarismes et la guerre » et enfin sur « Paragraphe\_ Les totalitarismes ».  
La correction sera accessible dans « Moodle » de l'ENT lycéconnecté.

Les **corrections des paragraphes** sont à disposition des élèves dans l'ENT et servent de trace écrite de la leçon.  
Elles sont accessibles après l'exercice dans **Moodle**.

Introduction

- Paragraphe élève\_Hist\_T1\_Chap1\_Les totalitarismes stalinien et nazi Modifier
- Caché pour les étudiants
- Aller + loin : vidéos (Apocalypse Staline et Hitler)
- Carte animée : La France dans la guerre
- Paragraphe élève\_Hist\_T1\_Chap1\_La Seconde Guerre mondiale
- Trace écrite\_Hist\_T1\_Chap1\_L1.2\_La Seconde Guerre mondiale (élève)
- Caché pour les étudiants

- Paramètres
- Déplacer à droite
- Afficher**
- Rendre disponible
- Dupliquer
- Attribution des rôles
- Supprimer

Développement

Conclusion

4) Repérez les éléments de réponse correspondant à la première partie de la leçon puis commencez à compléter la conclusion.





Des « coups de pouce » peuvent être utilisés grâce à l'application **Mirage Make** en réalité augmentée.

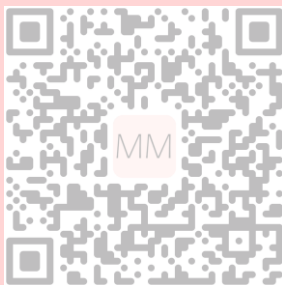
Le QR code est fabriqué à l'aide de [mirage.ticedu.fr](http://mirage.ticedu.fr)

 **Mirage Make**  
Augmented Reality

Créez vos propres documents en réalité augmentée



Pour accéder à un [tutoriel](#), scannez le QR code ou cliquez sur l'url ci-dessous :



[https://www.pearltees.com/hg\\_delgado/tutoriels/id59442914/item480219218](https://www.pearltees.com/hg_delgado/tutoriels/id59442914/item480219218)

**CAPACITÉS** Capacité travaillée : Utiliser une approche historique pour construire une argumentation.

3) Rédigez un paragraphe  individuellement ou  collaborativement répondant à la question :  
Justifiez l'affirmation suivante : « **Les totalitarismes stalinien et nazi apparaissent dans les années 1930** ».

Flashiez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous :  
<http://lyceconnecte.fr/>  
Puis cliquez sur « Documents » « Documents partagés », « Terminale technologique », « Hist\_TI\_Chap1...l'affirmation des totalitarismes et la guerre » et enfin sur « Paragraphe\_Le totalitarismes ».  
La connexion sera accessible dans « Moodle » de l'ENT lycéconnecté.

3) Coup de pouce... Pour vous aider, scannez le QR code avec l'application Mirage Make

Introduction

Développement

Conclusion

L'introduction doit contenir 2 parties :  
- Une phrase de présentation : sa rédaction doit répondre à 4 questions (Qui ? Quand ? Quoi ? Où ?) : 3QO  
- Une problématique : une question large englobant le sujet.

4) Repérez les éléments de réponse correspondant à la première partie de la leçon puis commencez à compléter la conclusion.

Tapez vos coordonnées  
QCM Pronote  
Aller loin

Avec ces QR code, les élèves ne voient pas directement les « coups de pouce ». Il faut les scanner pour voir apparaître, sur l'écran, les informations aidant à la rédaction.

Les coups de pouce servent à aider les élèves en difficultés en leur proposant des activités très guidées.

**CAPACITÉS** Capacité travaillée : Utiliser une approche historique pour construire une argumentation.

3) Rédigez un paragraphe  individuellement ou  collaborativement répondant à la question :  
 Justifiez l'affirmation suivante : « **Les totalitarismes stalinien et nazi apparaissent dans les années 1930** ».

Flashiez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous : <http://lyceconnecte.fr/>  
 Puis cliquez sur « Documents », « Documents partagés », « Terminale technologique », « Hist\_T1\_Chap1...L'affirmation des totalitarismes et la guerre » et enfin sur « Paragraphe\_Le totalitarismes ».  
 La connexion sera accessible dans « Moodle » de l'ENT lycéconnecté.

Coop.de.2008.1 Pour vous aider, scannez le QR code avec l'application Mirage Make

Introduction	
Développement	
Conclusion	

4) Repérez les éléments de réponse correspondant à la première partie de la leçon puis commencez à compléter la conclusion.

A la fin de chaque partie, les élèves peuvent, scanner un **QR code**, intitulé « **Aller + loin** ». Ce dernier apporte, aux élèves curieux et volontaires, des compléments d'informations sur la leçon, sous la forme, par exemple, de vidéos.

Si les propositions sont nombreuses, elles peuvent être regroupées sur une seule url. Le QR code est fabriqué à l'aide de « Digibunch » de [ladigitale.dev](http://ladigitale.dev)

**DIGIBUNCH**

pour créer des bouquets de liens

Découvrir Utiliser

Un **QR code** amène les élèves vers de **QCM**. Ces QCM (par exemple sur Pronote) sont proposés pour que les élèves puissent s'entraîner et évaluer leur niveau avant les contrôles.

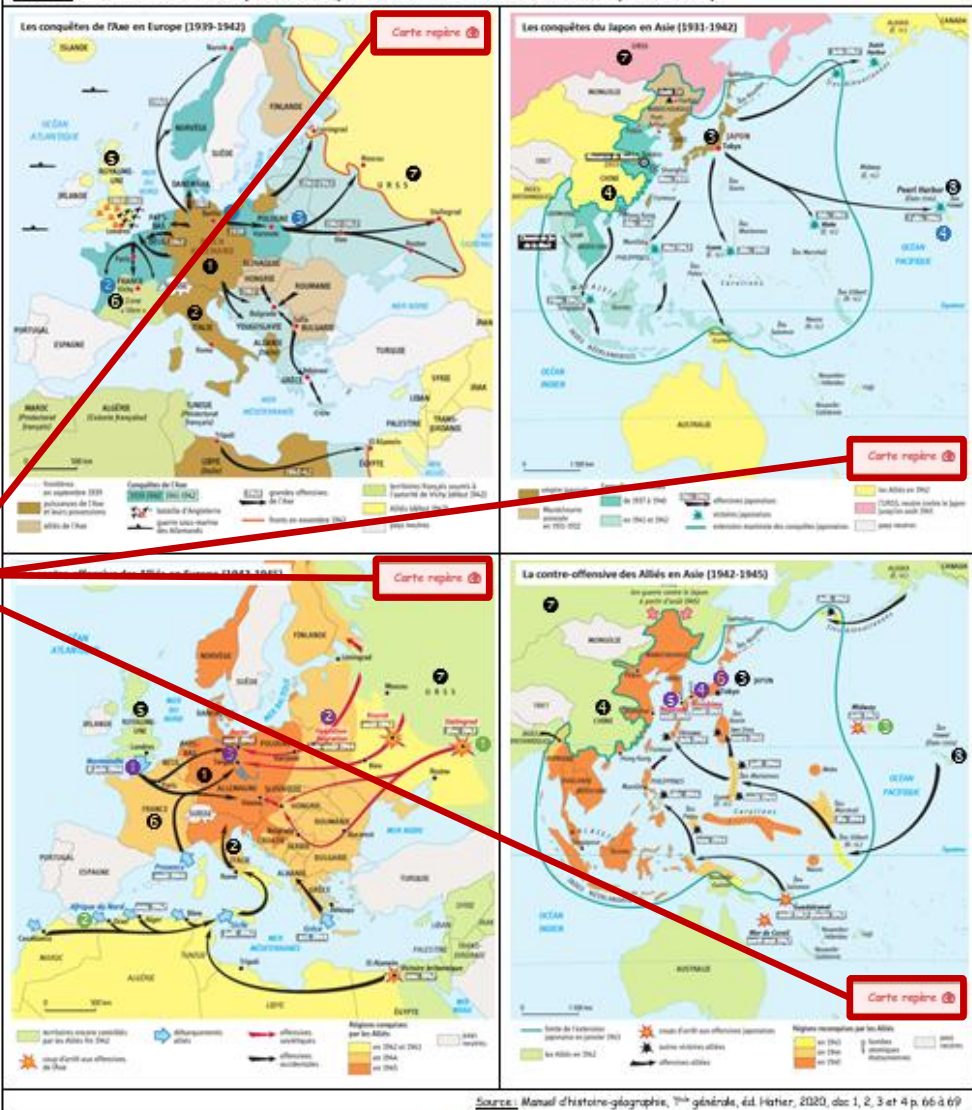
## II. La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'une extrême violence.

Objectif : montrer que la Seconde Guerre mondiale est extrêmement violente et aboutit à un nouvel ordre mondial.

### A. Une guerre qui devient mondiale ...



Doc 1 : L'offensive de l'Axe (1939-1942) et la contre-offensive des Alliés (1942-1945).



Source : Manuel d'histoire-géographie, 7<sup>th</sup> générale, éd. Hatier, 2020, doc 1, 2, 3 et 4 p. 66 à 69

1) Où se situent les principaux théâtres d'opération (c'est-à-dire les combats) ?



Pour répondre aux questions 1, 2 et 3, les élèves regardent **deux vidéos** (du manuel Hatier) en scannant les **QR codes**.

Ces derniers permettent plusieurs choix :

- ❶ Les questions peuvent être données à faire en exercice. Dans ce cas, les vidéos seront regarder à la maison.
- ❷ Sinon, les questions peuvent être données en classe. Du coup,
  - soit les élèves visionnent les vidéos à l'aide de leur téléphone et d'écouteurs.
  - soit les vidéos sont visionnées en classe entière et commentées par le professeur, puis les élèves répondent aux questions.

Un **pictogramme** annonce que ces cartes sont des **cartes repères**. Les élèves doivent donc les apprendre. Ils sont évalués dessus.

Pour les aider, les élèves peuvent scanner **deux QR codes**. Le premier (**noir**) permet d'accéder à des exercices sous forme de **cartes imprimables**. Mais comme tous les élèves n'ont pas la possibilité d'imprimer à la maison, le second (**bleu**) permet d'accéder directement à l'**activité LearningApps**.

2) Retrouvez les différents protagonistes (c'est-à-dire les pays).

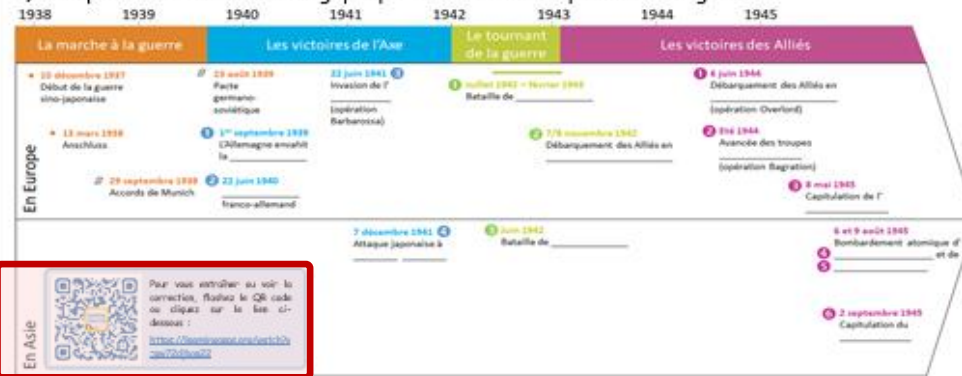
Les puissances de l'Axe :

- ①
- ②
- ③

La Grande Alliance (la coalition des Alliés) :

- ④
- ⑤
- ⑥
- ⑦
- ⑧

3) Complétez la frise chronologique pour retrouver les phases de la guerre.



En Asie

Pour vous entraîner ou voir la correction, flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous : <https://www.learningapps.org/activities/ww2-quiz>

Des numéros ont été ajoutés sur les cartes et sur la frise pour faciliter l'apprentissage. Les élèves les retrouvent ensuite dans les cartes imprimables et les activités LearningApps.



Ecrivez les noms des pays suivants :

- ① \_\_\_\_\_
- ② \_\_\_\_\_
- ③ \_\_\_\_\_

Nom du pays envahi :

- ④ \_\_\_\_\_
- ⑤ \_\_\_\_\_
- ⑥ \_\_\_\_\_
- ⑦ \_\_\_\_\_
- ⑧ \_\_\_\_\_
- ⑨ \_\_\_\_\_

Donnez les dates et les événements :

- ① \_\_\_\_\_
- ② \_\_\_\_\_
- ③ \_\_\_\_\_
- ④ \_\_\_\_\_
- ⑤ \_\_\_\_\_
- ⑥ \_\_\_\_\_
- ⑦ \_\_\_\_\_
- ⑧ \_\_\_\_\_
- ⑨ \_\_\_\_\_

Le QR code permet aux élèves d'accéder directement à l'activité LearningApps.

**B. ... et extrêmement violente ...**

**Doc 2 : Les violences envers les militaires et les civils.**



En 1937, à Nankin (la capitale de la Chine), pendant 6 semaines, l'armée japonaise fait plus de 100 000 victimes. Les prisonniers chinois sont enterrés vivants et utilisés comme des cibles vivantes pour un exercice à la baïonnette.

Du 9 avril au 1<sup>er</sup> mai 1942, les Japonais ont ordonné aux 75 000 prisonniers de la bataille de Bataan (aux Philippines) de marcher jusqu'au camp d'internement, situé à 97 km. 2 500 Philippines et 500 Américains sont morts durant la marche (26 000 ont péri plus tard, dans le camp d'internement).



En décembre 1941, plus de 2,4 millions de soldats de l'Armée Rouge sont faits prisonniers. Plus de deux millions d'entre eux sont morts délibérément affamés et laissés sans soins médicaux.



En février 1943, sur les 100 000 soldats allemands faits prisonniers à Stalingrad, moins de 6 000 d'entre eux ont survécu aux camps de travail soviétiques.



En 1932, l'unité 731 japonaise effectuait des expérimentations sur des cobayes humains (prisonniers (vivisections sans anesthésie, inoculation de maladies) faisant plus de 400 000 victimes en Manchourie (en Chine).



A partir de 1941, le siège de la ville de Leningrad (en URSS) par les Allemands fait 1 million de morts de faim.



Le 10 juin 1944, la division SS « das Reich », harcelée par la résistance, se venge en massacrant 642 habitants du village d'Oradour-sur-Glane.



A partir de 1940, les Allemands bombardent les villes anglaises et notamment la capitale Londres. Le Blitz fait plus de 40 000 morts civils.



Du 13 et 15 février 1945, la ville de Dresde (en Allemagne) est bombardée par les Alliés (avec des bombes explosives et incendiaires) faisant plus de 35 000 morts.



Entre 1939 et 1945, la population taigone est victime d'un génocide (« Samudranep » ou « Ponjmos ») : 75% sont exterminés par les Nazis.



Entre 1941 et 1944, lors de l'invasion de l'Union soviétique par l'Allemagne nazie, près d'un million et demi de Juifs d'Ukraine a été assassiné par les Einsatzgruppen (unités de la Waffen SS) : c'est la Shoah par balles. Puis, le 20 Janvier 1942, les modalités du génocide sont décidées à la conférence de Wannsee : au final, plus de 5 millions de Juifs sont exterminés (soit près de 50 %) : c'est la Shoah. (voir fiche d'élève « La guerre d'extermination à l'Est et le génocide des Juifs »)



Le 6 août 1945, l'aviation américaine largue une bombe atomique sur la ville d'Hiroshima qui tue 70 000 personnes.

Source : Divers manuels d'histoire-géographie

4) Soulignez les violences commises envers les militaires et les civils.

5) Proposez une définition de « **Génocide** ».

- c'est

Les **notions** énoncés dans les instructions officielles sont définies. Les mots sont toujours notés en rouge et en gras. Enfin le tiret commence toujours par « c'est », écrit en rouge pour que les élèves poursuivre dans la même couleur.

Doc 3 : Le bilan de la guerre.

Pays	Population en 1 <sup>er</sup> janvier 1939	Morts militaires (M % de total des morts)	Morts civils (C % de total des morts)	Total des morts	Morts en % de la population de 1939	Population juive avant-guerre (1939)	Total des Juifs morts	Morts en % de la population juive	Population non-juive avant-guerre	Total des non-juifs morts	Morts en % de la population non-juive
Union soviétique	164 524 000	8 800 000 (4 700 000)	15 500 000 (8 700 000)	24 300 000 (17 400 000)	14,8	2 825 000	700 000	24,8	161 700 000	23 600 000	14,6
Chine	507 568 000	1 000 000 (4 000 000)	7 000 000 (3 000 000)	8 000 000 (3 000 000)	1,6				506 568 000	8 000 000	1,6
Inde (Frontière de 1939)	34 640 000	240 000	3 340 000 (1 500 000)	3 580 000 (1 500 000)	10,3				34 400 000	3 580 000	10,4
Indonésie (Indonésie)	69 450 000		3 000 000 (4 000 000)	3 000 000 (4 000 000)	4,3				69 450 000	3 000 000	4,3
Inde (Indonésie)	178 000 000	87 000	1 500 000 (1 500 000)	1 587 000 (1 587 000)	0,9				177 913 000	1 587 000	0,9
Indonésie	25 400 000	444 000	900 000	1 344 000	5,3				25 356 000	1 344 000	5,3
Indonésie française	24 400 000	4 500	1 000 000 (1 000 000)	1 004 500 (1 000 000)	4,1				24 395 500	1 004 500	4,1
France	41 700 000	217 000 (soldats inclus)	290 000	507 000	1,2	240 000	79 000	32,9	41 460 000	507 000	1,2
Allemagne (ex)	47 760 000	383 000 (soldats inclus)	67 000	450 000	0,9				47 310 000	450 000	0,9
États-Unis	130 028 000	426 000	1 700	427 700	0,3				130 024 000	427 700	0,3
Israël (Frontière de 1939)	2 440 000	Israël dans les parties allemandes et autrichiennes	200 000	200 000	8,2	200 000	200 000	100	2 240 000	200 000	9,0
Tchécoslovaquie	25 200 000	25 000	300 000	325 000	1,3				25 175 000	325 000	1,3
Grèce	7 200 000	30 000 (20 000)	300 000	330 000 (1 000 000)	4,6				7 170 000	330 000	4,6
Belgique (Belgique)	36 200 000	21 000	210 000	231 000	0,6				36 179 000	231 000	0,6
Lettonie (Frontière de 1939)	1 900 000	Israël dans les parties allemandes et autrichiennes	200 000	200 000	10,5				1 700 000	200 000	11,8
Allemagne	69 900 000	5 560 000	1 000 000 (1 000 000)	6 560 000 (1 000 000)	9,4				64 340 000	6 560 000	10,2
Japon	71 980 000	2 000 000	500 000 (1 000 000)	2 500 000 (1 000 000)	3,5				71 980 000	2 500 000	3,5
Roumanie (Frontière de 1939)	21 000 000	300 000	300 000	600 000	2,8				20 700 000	600 000	2,8
Italie	44 500 000	300 000	210 000	510 000	1,1				44 200 000	510 000	1,1
<b>Total (monde entier)</b>	<b>1 008 507 000</b>	<b>22 400 000 (10 487 500)</b>	<b>27 940 000 (14 700 000)</b>	<b>50 340 000 (25 187 500)</b>	<b>5,0</b>	<b>2 825 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>49,6</b>	<b>1 005 682 000</b>	<b>50 340 000</b>	<b>5,0</b>

Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Partes\\_humaines\\_pendant\\_la\\_Seconde\\_Guerre\\_mondiale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Partes_humaines_pendant_la_Seconde_Guerre_mondiale)

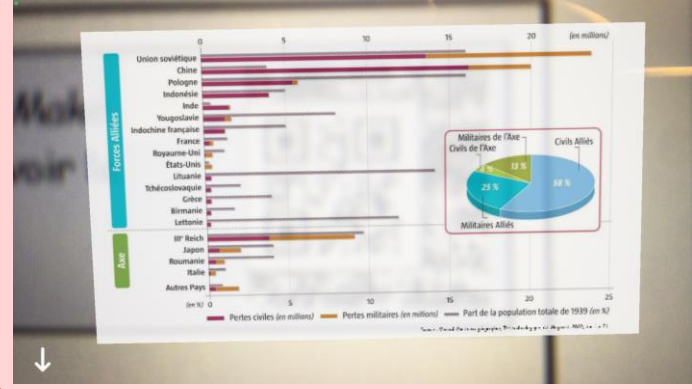
6) Quel est le bilan humain de la Seconde Guerre mondiale ?

- Quel pays a le plus grand nombre de morts ? donnez un chiffre.
- Quel pays a le plus grand nombre de morts (en pourcentage) ? donnez un chiffre.
- Qui des militaires ou des civils sont les plus touchés ? donnez un chiffre.
- Quel est le total du nombre de victimes ?

Avec l'application Mirage Alaska scannez le QR code pour voir le tableau en graphique.



Le QR code permet aux élèves de visionner le tableau sous la forme d'un graphique : c'est une **image** extraite du manuel Magnard.



**C. Les bases d'un nouvel ordre international.**



Doc 1 : Les procès de Nuremberg et de Tokyo.

	Procès de Nuremberg	Procès de Tokyo
<b>Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quatre juges : représentant les membres de la Grande Alliance et la France.</li> <li>• Procureur général : Américain Robert H. Jackson</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Onze juges : un par puissance alliée et victorieuse dans la guerre du Pacifique.</li> <li>• Procureur général : Américain Joseph B. Keenan</li> </ul>
<b>Chefs d'accusation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois principaux chefs d'accusation : crime contre la paix, crime de guerre et crime contre l'humanité</li> </ul>	
<b>Accusés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte d'accusation portant sur les faits intervenus à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1939</li> <li>• 21 hauts responsables nazis et 6 organisations du Reich jugés</li> <li>• Hitler, Himmler et Goebbels se sont suicidés avant le procès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte d'accusation portant sur les faits intervenus à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1928</li> <li>• 28 personnalités jugées</li> <li>• L'empereur Hiro-Hito n'est pas jugé</li> </ul>
<b>Déroulé du procès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du 20 novembre 1945 au 1<sup>er</sup> octobre 1946</li> <li>• 5 000 pièces à conviction, essentiellement des preuves écrites issues des archives officielles du III<sup>e</sup> Reich</li> <li>• 94 témoins entendus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De mai 1946 à novembre 1948</li> <li>• 418 témoins entendus, 779 dépositions recueillies</li> <li>• 48 412 pages de procès-verbal</li> </ul>
<b>Jugement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du 20 novembre 1945 au 1<sup>er</sup> octobre 1946</li> <li>• 12 condamnés à la peine de mort</li> <li>• 3 à la réclusion à perpétuité</li> <li>• 4 à des peines de 10 à 20 ans d'emprisonnement</li> <li>• 2 acquittements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun acquittement</li> <li>• 7 condamnés à la peine de mort</li> <li>• 16 à la réclusion à perpétuité</li> <li>• 2 à la prison pour un temps défini</li> <li>• 2 accusés sont morts de causes naturelles pendant le procès et 1 est interné</li> </ul>

Suite à la déclaration de Moscou du 30 octobre 1943, les accords de Londres (signés par la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et l'URSS) fixent le règlement du tribunal militaire international et définissent de nouveaux crimes pour juger les exactions commises pendant la Seconde Guerre mondiale.

« Article 6 :

Les actes suivants, ou l'un quelconque d'entre eux, sont des crimes soumis à la juridiction du Tribunal et entraînent une responsabilité individuelle :

(a) Les Crimes contre la Paix : c'est-à-dire la direction, la préparation, le déclenchement ou la poursuite d'une guerre d'agression, ou d'une guerre en violation des traités, assurances ou accords internationaux, ou la participation à un plan concerté ou à un complot pour l'accomplissement de l'un quelconque des actes qui précèdent ;

(b) Les Crimes de Guerre : c'est-à-dire les violations des lois et coutumes de la guerre. Ces violations comprennent, sans y être limitées, l'assassinat, les mauvais traitements et la déportation pour des travaux forcés ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés, l'assassinat ou les mauvais traitements des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, l'exécution des otages, le pillage des biens publics ou privés, la destruction sans motif des villes et des villages ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires ;

(c) Les Crimes contre l'Humanité : c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du Tribunal, ou en liaison avec ce crime. »

Extrait de l'accord concernant la poursuite et le châtiment des grands criminels de guerre des puissances européennes de l'Axe et statut du tribunal militaire international, Londres, 8 août 1945.

Le QR code permet aux élèves DYS d'accéder à l'audio du texte grâce à leur téléphone et des écouteurs.

L'accès à l'écoute du texte permet une meilleur compréhension du texte.

Dans la leçon, tous les textes ont leur audio. Ils sont matérialisés par un logo spécifique visible au centre du QR code.

7) Que décident de faire les Alliés dès 1943 ?

8) Encadrez les crimes dont ils sont accusés.

9) Soulignez (en rouge) la définition de « **Crime contre l'humanité** ».

Source : Manuel d'histoire-géographie, 1<sup>ère</sup> générale, éd. Nathan (Le Quiniac), 2020, doc 1 p. 126

Une autre solution à Google Drive :

En fouillant un peu dans « Logiquiz » (de [ladigitale.dev](http://ladigitale.dev)) ...




**LOGUIZ**

pour créer et lire des contenus HSP hors ligne

Découvrir Télécharger



... je suis tombé sur « Audio » qui permet de stocker des fichiers MP3 avec un lecteur intégré ...



**Audio**

Upload an audio recording

Détails

... puis mis en ligne avec « Digiquiz ».



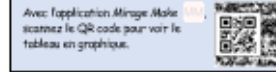
**DIGUIZ**

pour lire et partager des contenus HSP en ligne

Découvrir Utiliser

6) Quel est le bilan humain de la Seconde Guerre mondiale ?

- Quel pays a le plus grand nombre de morts ? donnez un chiffre.
- Quel pays a le plus grand nombre de morts (en pourcentage) ? donnez un chiffre.
- Qui des militaires ou des civils sont les plus touchés ? donnez un chiffre.
- Quel est le total du nombre de victimes ?



### C. Les bases d'un nouvel ordre international.



Doc 1 : Les procès de Nuremberg et de Tokyo.

	Procès de Nuremberg	Procès de Tokyo
<b>Organisation</b>	• Quatre juges : représentant les membres de la Grande Alliance et la France. • Procureur général : Américain Robert H. Jackson	• Onze juges : un par puissance alliée et victorieuse dans la guerre du Pacifique. • Procureur général : Américain Joseph B. Keenan
<b>Chefs d'accusation</b>	Trois principaux chefs d'accusation : crime contre la paix, crime de guerre et crime contre l'humanité	
<b>Accusés</b>	• Acte d'accusation portant sur les faits intervenus à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 1939 • 21 hauts responsables nazis et 6 organisations du Reich jugés • Hitler, Himmler et Goebbels se sont suicidés avant le procès	• Acte d'accusation portant sur les faits intervenus à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 1928 • 28 personnalités jugées • L'empereur Hiro-Hito n'est pas jugé
<b>Déroulé du procès</b>	• Du 20 novembre 1945 au 1 <sup>er</sup> octobre 1946 • 5 000 pièces à conviction, essentiellement des preuves écrites issues des archives officielles du III <sup>e</sup> Reich • 94 témoins entendus	• De mai 1946 à novembre 1948 • 418 témoins entendus, 779 dépositions recueillies • 48 412 pages de procès-verbal
<b>Jugement</b>	• Du 20 novembre 1945 au 1 <sup>er</sup> octobre 1946 • 12 condamnés à la peine de mort • 3 à la réclusion à perpétuité • 4 à des peines de 10 à 20 ans d'emprisonnement • 2 acquittements	• Aucun acquittement • 7 condamnés à la peine de mort • 16 à la réclusion à perpétuité • 2 à la prison pour un temps défini • 2 accusés sont morts de causes naturelles pendant le procès et 1 est interné

Suite à la déclaration de Moscou du 30 octobre 1943, les accords de Londres (signés par la France, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'URSS) fixent le règlement du tribunal militaire international et définissent de nouveaux crimes pour juger les exactions commises pendant la Seconde Guerre mondiale.

« Article 6 :

Les actes suivants, ou l'un quelconque d'entre eux, sont des crimes soumis à la juridiction du Tribunal et entraînent une responsabilité individuelle :

(a) Les Crimes contre la Paix : c'est-à-dire la direction, la préparation, le déclenchement ou la poursuite d'une guerre d'agression, ou d'une guerre en violation des traités, assurances ou accords internationaux, ou la participation à un plan concerté ou à un complot pour l'accomplissement de l'un quelconque des actes qui précèdent ;

(b) Les Crimes de Guerre : c'est-à-dire les violations des lois et coutumes de la guerre. Ces violations comprennent, sans y être limitées, l'assassinat, les mauvais traitements et la déportation pour des travaux forcés ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés, l'assassinat ou les mauvais traitements des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, l'exécution des otages, le pillage des biens publics ou privés, la destruction sans motif des villes et des villages ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires ;

(c) Les Crimes contre l'Humanité : c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du Tribunal, ou en liaison avec ce crime. »

Extrait de l'accord concernant la poursuite et le châtiment des grands criminels de guerre des puissances européennes de l'Axe et statut du tribunal international militaire, Londres, 8 août 1945.

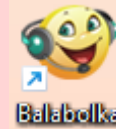
Source : Manuel d'histoire-géographie, 1<sup>re</sup> générale, éd. Nathan (Le Quiniac), 2020, doc 1 p. 126

7) Que décident de faire les Alliés dès 1943 ?

8) Encadrez les crimes dont ils sont accusés.

9) Soulignez (en rouge) la définition de « **Crime contre l'humanité** ».

Le fichier MP3 est fabriqué à l'aide de « Balabolka » ...



... puis il est stocké sur un Google Drive et mis en ligne en partageant le fichier. Pensez à partager les droits du fichier en le rendant « public ».

**Doc 2 : La création de l'organisation des Nations unies.**



\* Nous, peuples des Nations unies, résolu

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,
- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
- à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,
- à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Et à ces fins

- à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,
- à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales,
- à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,
- à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples,

Avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins

en conséquence, nos gouvernements respectifs, par l'intermédiaire de leurs représentants, réunis en la ville de San Francisco, et munis de pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ont adopté la présente Charte des Nations Unies et établissent par les présentes une organisation internationale qui prendra le nom de Nations Unies. »

Préambule de la Charte des Nations unies, conférence de San Francisco, 26 juin 1945.

Source : Manuel d'histoire-géographie, 3<sup>ème</sup> technologique, éd. Magnard, 2020, doc 2 p. 26

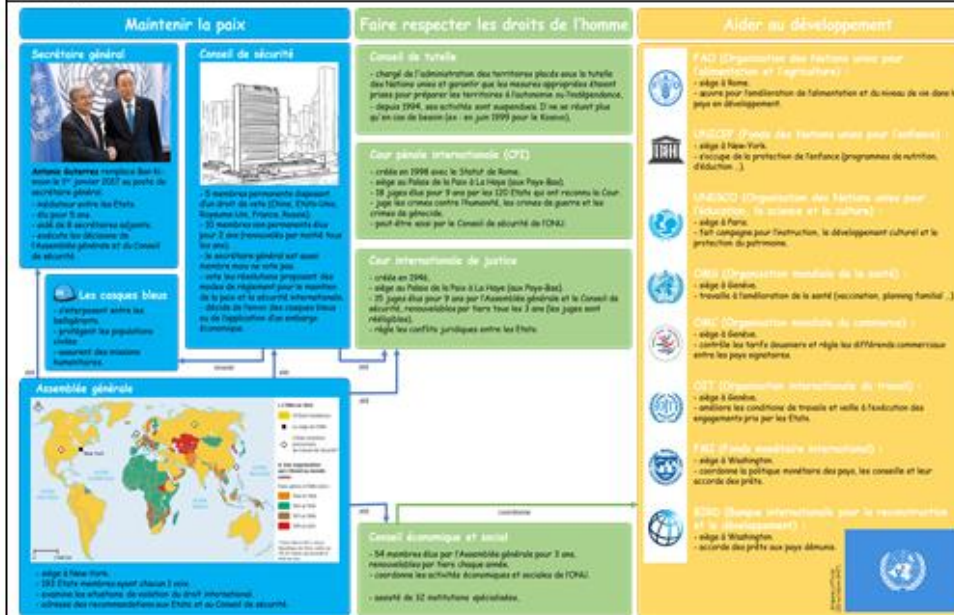
Le nombre de **tirets** indique aux élèves le nombre de réponses attendues.

10) Où et quand est fondée l'organisation des Nations unies (ONU) ?

-  
-

11) Soulignez les objectifs de l'ONU.

**Doc 3 : Le fonctionnement de l'ONU.**



Source : Manuel d'histoire-géographie et éducation civique, 3<sup>ème</sup>, éd. Nathan, 2004, doc p. 410-411

12) Combien y a-t-il de pays membres lors de sa création ?

-



13) Montrez comment les objectifs énoncés dans la Charte sont-ils mis en œuvre au sein de l'institution.

**Capacité travaillée :**  
 Utiliser une approche historique pour construire une argumentation.

14) Rédigez un paragraphe  individuellement ou  collaborativement répondant à la question :  
 Justifiez l'affirmation suivante : « **La Seconde Guerre mondiale est une guerre extrêmement violente qui bouleverse l'ordre mondial** ».

Flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous :  
<https://lyceconnects.fr/>  
 Puis cliquez sur « Documents » « Documents partagés », « Terminale technologique », « Hist\_TI\_Chap1... L'affirmation des totalitarismes et la guerre » et enfin sur « Paragraphe\_La Seconde Guerre mondiale ».  
 La connexion sera accessible dans « Moodle » de l'ENT lycéeconnecté.

Introduction		
Développement		  
Conclusion		

15) Repérez les éléments de réponse correspondant à la deuxième partie de la leçon puis commencez à compléter la conclusion.

Visitez nos connaissances  
**QCM Protège**  
[https://www.lyceeconnecte.fr/](#)

**Allez loin**  
[https://www.lyceeconnecte.fr/](#)

Pour les élèves souhaitant approfondir la leçon, des compléments sont ajoutés en bleu clair dans la trace écrite.

En arrivant au pouvoir, Adolf Hitler dote l'Allemagne d'une armée puissante et se lance dans une politique d'expansion, persuadé de l'inaction des démocraties occidentales paralysées par le pacifisme. Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, l'invasion de la Pologne marque le début de la Seconde Guerre mondiale.

**En quoi la Seconde Guerre mondiale est-elle une guerre d'une extrême violence qui bouleverse l'ordre mondial ?**

**I. Une guerre qui devient mondiale ...**

La Seconde Guerre mondiale oppose les puissances de l'Axe (l'Allemagne et ses alliés : l'Italie, le Japon) à une coalition des Alliés (la France, le Royaume-Uni, la Chine puis les Etats-Unis et l'URSS).

La guerre commence en Asie et en Europe. En Asie, le Japon se lance, dès le début des années 1930, dans une politique d'expansion en attaquant la Chine. En Europe, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, sans déclaration de guerre, les troupes allemandes envahissent la Pologne. Le 3 septembre, le Royaume-Uni puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne. L'Allemagne mène une guerre éclair (Blitzkrieg : utilisation combinée de l'aviation et des chars blindés pour enfoncer rapidement le front ennemi). Pendant qu'elle envahit l'Europe occidentale (la Belgique, les Pays-Bas), les Français attendent derrière la ligne Maginot : c'est la « drôle de guerre » car la guerre est déclarée, mais il n'y a pas combat. La France est à son tour écrasée en mai 1940 par la Wehrmacht (Armée terrestre allemande), qui en cinq semaines parvient à occuper la partie nord de la France (zone occupée). Les populations civiles fuient les combats en direction du sud, c'est l'exode. Le maréchal Pétain signe l'armistice le 22 juin 1940 à Rethondes. En Europe de l'ouest, seul le Royaume-Uni résiste, alors la Luftwaffe (Armée de l'air allemande) bombarde intensément les villes sud de l'Angleterre. Mais la résistance anglaise menée par Churchill décourage les Allemands de débarquer. Le Royaume-Uni est donc la seule puissance Alliée à ne pas être conquise par l'Axe. A l'est, en juin 1941, après la rupture du pacte germano-soviétique, Hitler envahit l'URSS. L'armée rouge est submergée, à la fin de l'été la Wehrmacht est aux portes de Leningrad, Moscou et Stalingrad. Mais l'hiver et la résistance de la population russe ralentissent sa progression. La guerre s'étend aussi à l'Afrique, au nord, pour le contrôle de routes stratégiques et au Moyen-Orient. Dans le Pacifique, l'aviation du Japon attaque par surprise la base navale américaine de Pearl Harbor, le 7 décembre 1941. Les Etats-Unis entrent en guerre contre les puissances de l'Axe. Le conflit est devenu planétaire.

A partir de l'été 1942, les batailles de Midway permettent aux Américains de reprendre l'initiative dans le Pacifique, celle d'El Alamein aboutit à la fin de la présence allemande en Afrique et la victoire soviétique de Stalingrad redonne espoir à tous les

### III. La France dans la guerre.

Objectif : montrer que, face à la défaite et à l'occupation allemande, la France adopte deux attitudes opposées.



Capacité travaillée :

Mettre un événement ou une figure en perspective.

#### Doc 1 : Pétain et de Gaulle : deux attitudes face à la défaite.

Le 16 juin, le président du Conseil Paul Reynaud, en désaccord avec les principaux membres du gouvernement sur la conduite à tenir face à la défaite de l'armée française et au début de l'invasion allemande, démissionne. Il est remplacé par le maréchal Philippe Pétain (héros de la bataille de Verdun lors de la Première Guerre Mondiale). Le 17 juin, ce dernier demande, à l'Allemagne, l'armistice.



Le 6 juin, le général Charles de Gaulle est nommé par Paul Reynaud, président du Conseil, secrétaire d'État à la Guerre et à la Défense nationale. Il a pour mission de coordonner l'action avec le Royaume-Uni pour la poursuite du combat. Le 17 juin, il apprend la démission de Paul Reynaud, son remplacement par le maréchal Pétain. N'ayant plus de rôle à jouer dans le nouveau gouvernement, il embarque pour Londres.



"Français, à l'appel de M. le Président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle accomplit nos devoirs vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités [...]. »

Source : Extrait du message radiodiffusé du maréchal Pétain aux Français, le 18 juin 1940.



L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure.

Le destin du monde est là. Moi, général De Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique, ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes, ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres. »

Source : Extrait de l'Appel radiodiffusé depuis la BBC à Londres du Général de Gaulle, le 18 juin 1940.

1) Quelles sont les deux attitudes face à la défaite française ?

#### A. Le régime de Vichy et la collaboration.

2) Parcours 1 : groupe en autonomie.

Avec l'application **Photospeak**, réalisez une vidéo présentant « le régime de Vichy, un régime antirépublicain et autoritaire qui a collaboré avec l'Allemagne nazie » en utilisant comme personnage Philippe Pétain.



Pour accéder au tutoriel de Photospeak, flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous :

[https://www.photospeak.com/fr\\_delaudio/tutoriels/4259442914/Item480218078](https://www.photospeak.com/fr_delaudio/tutoriels/4259442914/Item480218078)



Pour envoyer le fichier de votre vidéo (renommé avec votre nom et votre classe) à l'adresse [christophe.delgado@lyceeconnecte.fr](mailto:christophe.delgado@lyceeconnecte.fr), flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous :

2) Parcours 2 : groupe guidé.

A l'aide des documents suivants, montrez que le régime de Vichy est un régime antirépublicain et autoritaire qui a collaboré avec l'Allemagne nazie.

Deux **parcours différenciés** sont proposés, au choix, aux élèves.

Dans le **parcours 1**, les élèves doivent réaliser, par groupe de 2 et en autonomie (le professeur ne passe jamais les voir), une vidéo présentant le régime de Vichy. Le but étant toujours de travailler l'oral.

Groupe : **autonomie**

Réaliser une **vidéo** puis envoyer le fichier Mp4 par mail à l'adresse suivant : [christophe.delgado@lyceeconnecte.fr](mailto:christophe.delgado@lyceeconnecte.fr) ou dans « Casier » de l'ENT.

Noms du groupe :



Dans le **parcours 2**, les élèves doivent écrire un paragraphe, par groupe de 4, guidé par le professeur. Comme les élèves du parcours 1 sont en autonomie, le professeur a plus de temps pour passer voir les élèves du parcours 2.

### Doc 2 : Le régime de Vichy, un régime antirépublicain et autoritaire.

Le 10 juillet 1940, 569 parlementaires français sur les 569 présents à Vichy, accordent les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Dès le lendemain, il révisé la Constitution

Acte constitutionnel n° 2 du 11 juillet 1940

« Nous, maréchal de France, chef de l'État français [...], Décrétons : [...]

Article premier.

1. Le chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui.
2. Il exerce le pouvoir législatif, en conseil des ministres jusqu'à la formation de nouvelles Assemblées [...].
3. Il promulgue les lois et assure leur exécution. [...]
5. Il dispose de la force armée. [...]

Acte constitutionnel n° 3 du 11 juillet 1940

Article 2. Le Sénat et la Chambre des députés sont ajournés jusqu'à nouvel ordre. Ils ne pourront désormais se réunir que sur convocation du chef de l'État [...]

Source : <https://rjs.univ-paris.fr/france/1940.htm>



### 3) Soulignez les éléments montrant que le régime de Vichy est antirépublicain et autoritaire.

#### Doc 3 : L'armistice et ses conséquences.

L'armistice est signé le 22 juin 1940 à Reichenau dans l'Oise, dans le wagon de l'armistice de 1918.

« Article premier.

Le Gouvernement français ordonne la cessation des hostilités contre le Reich allemand, sur le territoire français, ainsi que dans les possessions, colonies, protectorats et territoires sous mandat et sur les mers. [...]

Article 2.

En vue de sauvegarder les intérêts du Reich allemand, le territoire français, situé au nord et à l'ouest de la ligne tracée sur la carte ci-jointe, sera occupé par les troupes allemandes. [...]

Article 3.

Dans les régions occupées de la France, le Reich allemand exerce tous les droits de la puissance occupante. [...]

Le Gouvernement français invitera immédiatement toutes les autorités et tous les services administratifs français du territoire occupé à se conformer aux réglementations des autorités militaires allemandes et à collaborer avec ces dernières d'une manière correcte. [...]

Le Gouvernement français est libre de choisir son siège dans le territoire non occupé, ou bien s'il le désire, de le transférer même à Paris.

Article 4.

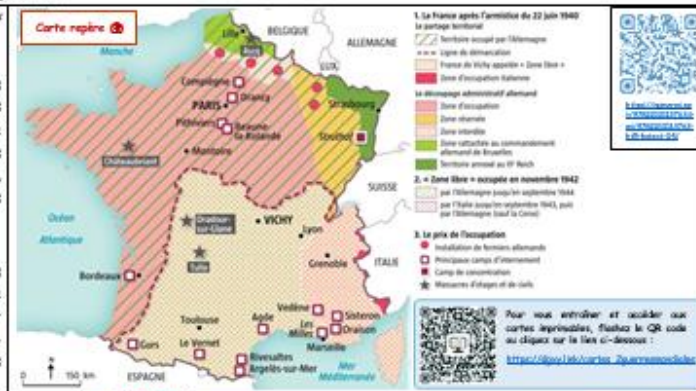
Les forces armées françaises sur terre, sur mer et dans les airs devront être démobilisées et désarmées dans un délai encore à déterminer.

Article 18.

Les frais d'entretien des troupes d'occupation allemande sur le territoire français seront à la charge du Gouvernement français.

Article 20.

Les membres des forces armées françaises qui sont prisonniers de guerre de l'armée allemande resteront prisonniers de guerre jusqu'à la conclusion de la paix. »



	1942	1943	1944
<b>Une collaboration financière (en millions de francs courants)</b>			
Total des versements de l'État français à l'Allemagne	156 700	273 600	206 300
<b>Une collaboration économique</b>			
Productions agricoles (en tonnes)			
Céréales	485 000	714 000	
Vielles	140 000	227 000	
Activité industrielle pour le compte de l'Allemagne (% d'activité pour le compte allemand)			
Automobile	68 %		77 %
Grosse forge	100 %		100 %
Caoutchouc	55 %		65 %
Bâtiements et travaux publics	55 %		80 %
Constructions aéronautiques	57 %		100 %
Constructions navales	75 %		78 %
<b>Une collaboration humaine (en milliers)</b>			
Gouvernement et fonctionnaires (préfets, police, gendarmerie)		600 000	
Travailleurs pour le STO (Service du Travail Obligatoire)		650 000	
Volontaires engagés dans la Milice		10 à 35 000	
Volontaires engagés dans l'armée allemande (LVF : Légion des volontaires français)		7 000	

Source : <https://rjs.univ-paris.fr/france/1940armistice.htm>

4) Quelles sont les conséquences de la signature de l'armistice avec l'Allemagne nazie ?

-  
-  
-  
-

**Doc 4 : La rafle du Vel' d'Hiv' (16 juillet 1942).**

« Le 16 juillet, à l'aube, l'opération est déclenchée : la police parisienne arrête, dans tous les quartiers de Paris et dans sa banlieue, près de treize mille Juifs étrangers et, pour la première fois, des familles entières avec des enfants à partir de l'âge de deux ans. [...] On arrête hommes, femmes et enfants, on enfonce les portes, on emporte les enfants fiévreux, on fait des descentes dans les écoles. [...] Les familles sont enfermées au Vélodrome d'Hiver, en pleine ville.

Rien n'était préparé pour les accueillir : plus de quatre mille jeunes enfants et deux mille adolescents et adultes étaient parqués dans les gradins sans aucun moyen de couchage, presque sans nourriture, sévèrement rationnés en eau, avec des toilettes rapidement et irrémédiablement bouchées, avec un service médical réduit à quelques infirmières de la Croix-Rouge.

Tous ces malheureux<sup>1</sup> ont vécu cinq jours épouvantables dans l'énorme enceinte remplie d'un vacarme assourdissant fait des cris et des pleurs des enfants et des adultes à bout de nerfs [...]. »

Georges Wellers, L'Étoile jaune à l'heure de Vichy : de Drancy à Auschwitz, Fayard, 1973.

<sup>1</sup> Ils sont ensuite dirigés dans le camp de Drancy puis déportés à Auschwitz par les nazis.



5) Montrez que la rafle du Vel' d'Hiv' est un exemple de collaboration avec l'Allemagne nazie.

-

6) Proposez une définition de « **Collaboration** ».

- c'est

### **B. De Gaulle et la Résistance.**

7) Parcours 1 : groupe en autonomie.

Avec l'application **Photospeak** , réalisez une vidéo présentant « **la Résistance** » en utilisant comme personnage **Charles de Gaulle**.



7) Parcours 2 : groupe guidé.

A l'aide des documents suivants, montrez que le général Charles de Gaulle organise la Résistance française et prépare l'après-guerre.

Deux **parcours différenciés** sont proposés. Mais ici le professeur décide de l'attribution des parcours.

Le **parcours 1** est donné aux élèves qui ont réalisé le paragraphe sur « le gouvernement de Vichy ». Le **parcours 2** est donné aux élèves qui ont réalisé la vidéo du maréchal Pétain.

De cette façon, tous les élèves auront travaillé les deux exercices.

**Doc 5 : L'unification de la France libre et de la Résistance intérieure.**



« Dans cette guerre où la patrie joue son destin, la formation du Conseil de la Résistance<sup>1</sup>, organe essentiel de la France qui combat, est un événement capital. L'unité des buts et des sentiments, établie depuis longtemps entre la masse de la nation qui lutte sur son territoire<sup>2</sup> et ceux de ses fils qui combattent au dehors<sup>3</sup>, se traduit désormais par l'unité dans l'action. [...]

Pour que la libération et la victoire soient françaises, il est impérativement nécessaire que la nation se rassemble dans un effort proprement français. Notre intérêt immédiat, notre grandeur de demain, peut-être même notre indépendance, sont à ce prix. Tout ce qui est dispersion, action isolée, alliance particulière, dans n'importe quel domaine où se déroule la lutte totale, compromet à la fois la puissance des coups portés à l'ennemi par la France et sa cohésion nationale. C'est pourquoi il est essentiel que la Résistance sur le territoire national forme un tout cohérent, organisé, concentré. C'est fait, grâce à la création du Conseil de la Résistance qui fait partie intégrante de la France combattante et qui, par là même, incarne la totalité des forces engagées à l'intérieur contre l'ennemi et ses collaborateurs. »

Général de Gaulle, message rédigé à Londres le 10 mai 1943 pour être lu lors de la réunion constitutive du CNR à Paris le 27 mai 1943.

<sup>1</sup> Charles de Gaulle confie Jean Moulin la mission d'unir les mouvements et les réseaux de résistance de la zone non-occupée en créant le Conseil national de la Résistance.

<sup>2</sup> Les FFL : les forces françaises intérieures (200 000 personnes en 1944).

<sup>3</sup> Les FFL : les forces françaises libres (60 000 combattants en 1943 dont 60 % issus des troupes coloniales).

Source : Manuel d'histoire-géographie, 1<sup>re</sup> générale, éd. Nathan (Le Quiniac), 2021, doc 2 p. 106

8) Quelles décisions sont prises par Charles de Gaulle lors de la réunion du 27 mai 1943.

-

-

**Doc 6 : Programme du Conseil national de la Résistance (15 mars 1944).**



« Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée. [...]

Aussi les représentants des organisations de la Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste.

**I - PLAN D'ACTION IMMÉDIATE**

Les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R. [...] proclament leur volonté :

- de délivrer la patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abrèger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940. [...]

- d'inviter les responsables des organisations déjà existantes à former des comités [...].

Ces comités devront :

1) Développer la lutte contre la déportation et aider les réfractaires à se cacher, à se nourrir, à se vêtir et à se défendre, enlevant ainsi des forces à l'ennemi et augmentant le potentiel humain de la résistance ;

2) Traquer et punir les agents de la Gestapo et de la Milice de DARNAND ainsi que les mouchards et les traîtres ; [...]

7) Mener la lutte contre les réquisitions de produits agricoles, de matières premières et d'installations industrielles pour le compte de l'ennemi ; saboter et paralyser la production destinée à l'ennemi et ses transports par routes, par fer et par eau ;

Pour assurer la pleine efficacité des mesures énoncées ci-dessus, le C.N.R. [...] doit :

1) Donner ordre à toutes les formations des F.F.I de combattre dès maintenant l'ennemi en harcelant ses troupes, en paralysant ses transports, ses communications et ses productions de guerre, en capturant ses dépôts d'armes et de munitions afin d'en pourvoir les patriotes encore désarmés ;

**II - MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE**

[...] Les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R. proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2) Afin de veiller au châtiement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

4) Afin d'assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;

- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;

- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;  
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;  
- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;  
- le respect de la personne humaine ;  
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;  
5) Afin de promouvoir les réformes indispensables :  
a) Sur le plan économique :  
- [...] le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;  
b) Sur le plan social :  
- [...] la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;  
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;  
- [...] une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;  
[...] Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy. [...]  
En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE ! »

Source : [https://cache.media.education.fr/file/droits\\_homme/19/8/Programme\\_de\\_Cours\\_National\\_de\\_la\\_Résistance\\_319198.pdf](https://cache.media.education.fr/file/droits_homme/19/8/Programme_de_Cours_National_de_la_Résistance_319198.pdf)

9) Quels sont les moyens d'actions de la Résistance ?

-  
-  
-

10) Quelles mesures, décidées par le CNR, doivent être appliquées après la Libération ?

-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-

11) Proposez une définition de « **Résistance** ».

- c'est



### Capacité travaillée :

Utiliser une approche historique pour construire une argumentation.

12) Rédigez un paragraphe  individuellement ou  collaborativement répondant à la question :

Justifiez l'affirmation suivante : « **La France, dans les années noires, se divise entre collaboration et résistance** ».

[Guep de 2018...](#) Pour vous aider, scannez le QR code avec l'application *Mirage Make*

Flashez le QR code ou cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://lyceeconnecte.fr/>

Puis cliquez sur « Documents » « Documents partagés », « Terminale technologique », « Hist\_T1\_Chap1\_ L'affirmation des totalitarismes et la guerre » et enfin sur « Paragraphe\_Collaboration et Résistance ».

La connexion sera accessible dans « Moodle » de l'ENT lycéeconnecté.

Introduction		
Développement		  
Conclusion		

13) Repérez les éléments de réponse correspondant à la troisième partie de la leçon puis commencez à compléter la conclusion.



L'url, étant trop longue, a été raccourci à l'aide de « Digilink » de [ladigitale.dev](https://ladigitale.dev)

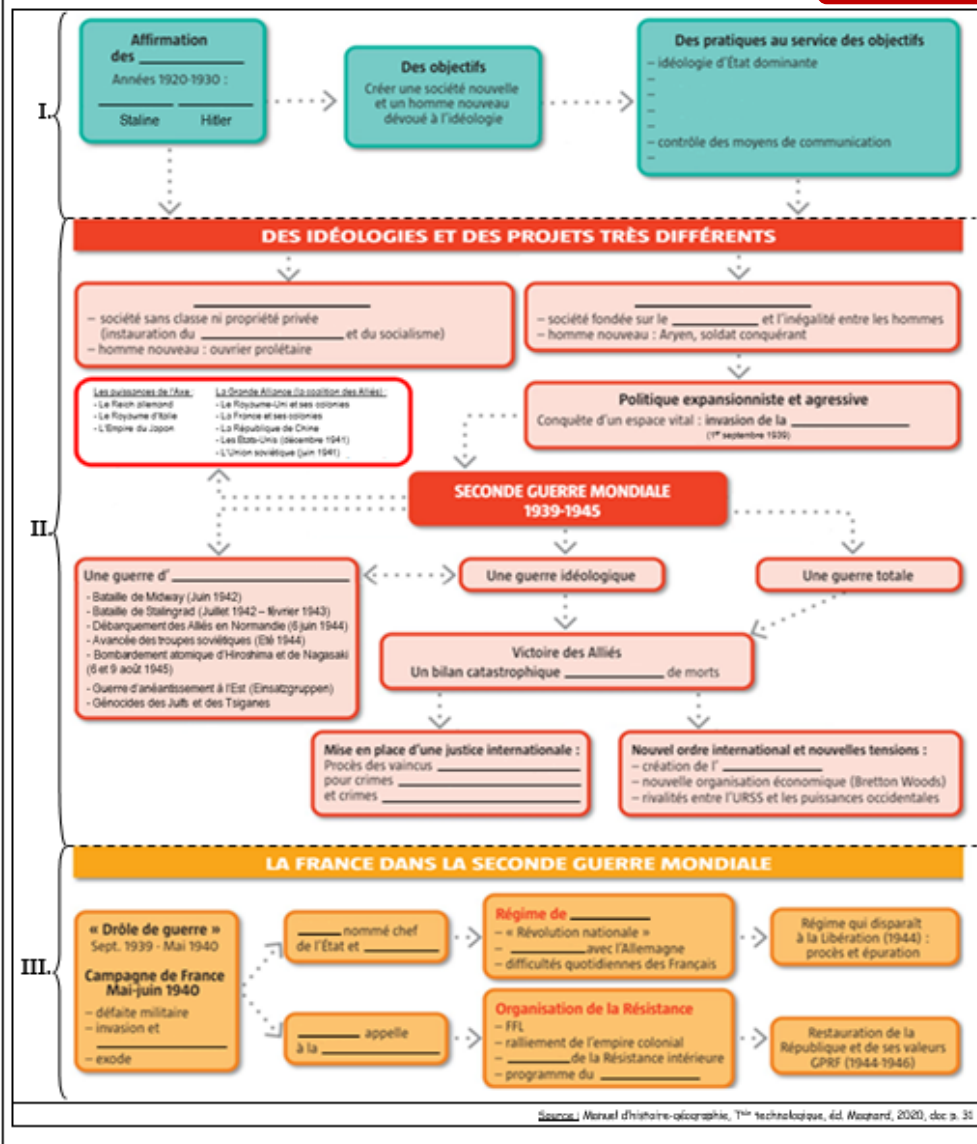
**DIGILINK**

pour générer des liens raccourcis

Découvrir
Utiliser

## Conclusion.

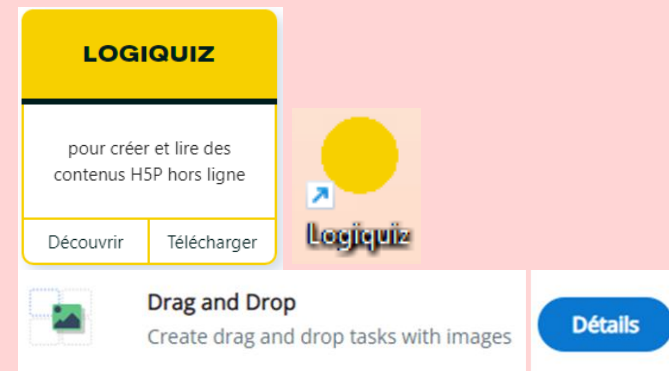
- 1) Complétez l'organigramme à l'aide des mots suivants : *Totalitarismes, URSS, Allemagne, Pologne, ONU, Nuremberg et Tokyo, Vichy, Stalinisme, Nazisme, communisme, racisme, parti unique, chef charismatique, terreur de masse, contrôle de l'économie, embrigadement de la jeunesse, anéantissement, Pétain, De Gaulle, 50 à 60 millions, de guerre, contre l'humanité, armistice, occupation, collaboration, unification, Résistance, CNR.*



La conclusion est toujours sous la forme d'un **organigramme** à compléter.

Le **QR code** amène les élèves **vers un Drag and Drop** (de [ladigitale.dev](https://ladigitale.dev)). Les élèves peuvent le compléter en déplaçant des objets et voir la correction.

L'exercice est fabriqué à l'aide de « Logiquiz » ...



... puis mis en ligne avec « Digiquiz ».

